

ARTAGON

ARTAGON PANTIN

Appel à candidatures
Promotion 2024-2026

01/03 → 07/04/2024



ARTAGON PANTIN ACCUEILLE UNE DEUXIÈME PROMOTION

Artagon accueille une deuxième promotion de 50 résident·es – artistes, collectifs, structures et porteur·euses de projets culturels – pour une durée de 18 mois, de septembre 2024 à février 2026, dans son lieu dédié à l’accompagnement de la création émergente à Pantin.

Un lieu pour accompagner une nouvelle génération

Situé dans un ancien collège mis à disposition par la Ville de Pantin dans le quartier des Quatre-Chemins, Artagon Pantin est un lieu de travail, de production et de ressource pour les artistes et les professionnel·les de la culture en début de parcours établi·es en région parisienne et évoluant dans tous les champs de la création.

Déployé sur un total de 6 500 m², le lieu accueillera une nouvelle promotion à l’issue du présent appel à candidatures ouvert du 1^{er} mars au 7 avril 2024.

Attaché à accueillir et à porter le développement d’idées et de pratiques artistiques et culturelles nouvelles et plurielles, les activités du lieu sont en partie conçues en dialogue avec son équipe, ses usager·ères, les structures associées au lieu issues des champs socio-éducatifs et culturels, et les habitant·es de Pantin et de la Seine-Saint-Denis.



Visuel en couverture : Photo © Clémence Rivalier

Un appel lancé aux jeunes artistes et porteur·euse·s de projets culturels de la région parisienne

Le présent appel à candidatures s’adresse à la fois aux artistes et aux porteur·euses de projets culturels en début de parcours établi·es en Île-de-France. Il a pour objectif de sélectionner les résident·es de la deuxième promotion d’Artagon Pantin (septembre 2024 – février 2026).

Pour les artistes

L’appel est ouvert aux artistes de toutes disciplines – arts plastiques, photographie, vidéo, cinéma, musique, performance, danse, théâtre, design, artisanat, mode, écriture, etc. – et de tout profil, dès lors qu’ils·elles développent une pratique artistique justifiant un espace d’atelier ou de bureau, et sont à la recherche d’un accompagnement artistique et professionnel personnalisé.

Pour les porteur·euses de projets culturels

L’appel est ouvert aux porteur·euses de projets culturels – commissariat d’exposition, médiation, critique, journalisme, recherche, production, entrepreneuriat, édition, événementiel, paysagisme, etc. – dès lors qu’ils·elles développent une activité justifiant un espace de travail d’atelier ou de bureau, et sont à la recherche d’un accompagnement professionnel personnalisé.

Les candidatures peuvent être déposées individuellement ou à plusieurs, en tant qu’indépendant·e ou que structure/collectif (association, entreprise, etc.).

UNE BOÎTE À OUTILS POUR SOUTENIR LA CRÉATION ÉMERGENTE

Lieu collectif et pluridisciplinaire de création, de travail, de recherche et de vie, Artagon Pantin a pour vocation d'être une zone ressource, qui favorise l'émergence et la structuration professionnelle des jeunes artistes et porteur-euses de projets culturels.

Artagon Pantin propose :

- ★ Des espaces de travail partagés en atelier ou en bureau : les places d'atelier occupent les 14 anciennes salles de classe d'environ 60 m² chacune, et accueillent 2 résident-es à la fois. Les deux espaces de bureaux partagés situés dans l'ancien CDI, de 80 m² et de 140 m², accueillent deux groupes de résident-es. Tous les espaces sont équipés avec internet, le chauffage, et l'électricité, ainsi que du mobilier scolaire.
- ★ Des espaces communs de travail et de production : atelier bois et métal, atelier édition, studio de danse, studio d'enregistrement, studio montage vidéo, salle de projection, salles de réunion, cuisine, points d'eau.
- ★ Un programme d'accompagnement professionnel : sur les enjeux artistiques, théoriques, techniques, administratifs, économiques et juridiques, proposé par l'équipe d'Artagon Pantin et de nombreux-ses intervenant-es extérieur-es dans le cadre de sessions de formations mensuelles, de permanences et de rencontres professionnelles individuelles et collectives.
- ★ Un accompagnement et un écosystème propice à la réalisation de projets artistiques partagés avec des acteur-rices locaux-les : associations, structures scolaires et péri-scolaires, habitant-es, etc.
- ★ Des temps de programmation et d'ouverture aux publics, organisés à l'initiative de l'équipe d'Artagon Pantin et des résident-es.

Modalités pour les résident-es :

- ★ Les résident-es sélectionné-es à l'issue du présent appel à candidatures bénéficieront du programme d'accompagnement et de l'ensemble des outils et ressources proposés par Artagon Pantin pour une durée de 18 mois, incluant une place d'atelier ou de bureau.
- ★ Ils-elles devront s'acquitter d'une cotisation mensuelle :
 - atelier : 180 € pour une place individuelle dans un atelier partagé avec une autre personne ; 360 € pour un atelier entier occupé par un collectif.
 - bureau partagé : 75 € pour un poste individuel de travail ; 110 € pour 2 postes de travail ; 145 € pour 3 postes de travail, pour les structures, associations ou collectifs. Cette modalité peut exceptionnellement faire l'objet d'un aménagement en fonction de la situation financière des candidat-es (voir le champ dédié dans le formulaire de candidature).
- ★ Les résident-es seront invité-es à s'impliquer dans la vie quotidienne du lieu et à respecter la présence des autres usager-ères et les règles de vivre-ensemble, tout en participant aux temps collectifs, notamment les réunions de consultation avec l'équipe.
- ★ Au vu de l'importante demande pour accéder à des espaces de travail et à un accompagnement professionnel, une présence régulière sur site et une participation active aux différents programmes du lieu seront attendues.
- ★ Le lieu ne peut faire office d'hébergement, même à titre exceptionnel.

DES ACTIONS ET UNE PROGRAMMATION ANCRÉES SUR LE TERRITOIRE

Artagon Pantin encourage les interactions, le dialogue et la transmission entre les résident·es et les acteur·rices du territoire, à travers des actions ponctuelles, des temps d'ouverture publics, et l'élaboration de projets artistiques partagés.

Temps d'ouverture

Plusieurs fois par an, les résident·es d'Artagon Pantin seront invité·es à ouvrir leurs ateliers et bureaux afin de participer aux événements du lieu et aux rencontres avec les publics, et notamment à l' « Ouverture des portes » prévue au mois d'octobre sur un week-end. Ces temps forts bénéficient aux professionnel·les et au grand public et s'articulent autour de la visite du lieu, des espaces de travail et de la présentation des projets des résident·es.

Projets partagés

Artagon Pantin a pour vocation de proposer aux résident·es un programme d'actions culturelles connecté aux enjeux du territoire et des acteur·rices des villes voisines. Les résident·es qui le souhaitent seront invité·es à élaborer des projets partagés avec divers publics (ateliers de création, formations, projets collaboratifs, programmation dédiée aux habitant·es du quartier, etc.). Ces initiatives seront rémunérées et bénéficieront de l'accompagnement de l'équipe ainsi que d'une enveloppe de production définie en fonction des besoins.

Des envies ou souhaits de s'impliquer avec divers publics locaux peuvent être partagés dans le cadre de la candidature au présent appel, et seront pris en compte dans l'étude des dossiers.



PLUS DE 6 500 M² D'ESPACE DANS UN ANCIEN COLLÈGE

Artagon Pantin se déploie dans les locaux de l'ancien collège Jean Lolive, dans le quartier des Quatre-Chemins à Pantin, en Seine-Saint-Denis, à proximité immédiate de Paris.

Le lieu

Artagon Pantin est situé dans l'ancien collège Jean Lolive de la ville de Pantin.

Artagon Pantin se déploie sur une surface totale de 6 500 m² comprenant plusieurs bâtiments et une cour extérieure.

Outre les activités propres à l'association et à l'accompagnement des résident-es, le site d'Artagon Pantin accueille une dizaine d'acteur-ices associatif-ves au quotidien, dont notamment :

- ★ La Cantine Pas Si Loïn – Artagon (dans l'ancien réfectoire)
- ★ La Ludothèque de la Ville de Pantin
- ★ L'École des Actes
- ★ L'entreprise à but d'emploi PAM! (Pantin Activités et Métiers)

D'autres acteur-rices de la culture, de l'éducation et de l'économie sociale et solidaire seront amené-es à intégrer le lieu ponctuellement ou de façon plus pérenne au fil des mois à venir.

Accès

Adresse

34 rue Cartier Bresson 93500 Pantin

Comment s'y rendre ?

En métro : ligne 7 station Aubervilliers - Pantin - Quatre Chemins (6 min de marche).

En RER : ligne E gare de Pantin (11 min de marche).

En tram : T3b arrêt Ella Fitzgerald (14 min de marche).

En bus : Artagon Pantin est desservi par plusieurs lignes, notamment les lignes 330, 170, 249, 152 et N42.

À vélo : une borne Vélib' est située à 10 mètres de l'entrée d'Artagon Pantin.

En voiture : depuis Paris, prendre le boulevard périphérique et sortir Porte de la Villette. Un parking privé est accessible gratuitement sur place.



CALENDRIER 2024

- ★ Du 1^{er} mars au 7 avril 2024 : appel à candidatures pour la deuxième promotion de résident·es (septembre 2024 - février 2026)
- ★ Mi-mai 2024 : sélection des résident·es par le comité
- ★ Début juin 2024 : annonce des résultats
- ★ Septembre 2024 : installation des résident·es et début du programme public de formation et d'accompagnement artistique et professionnel
- ★ Les 11 et 12 octobre 2024 : « Ouverture des portes » aux professionnel·les et au grand public

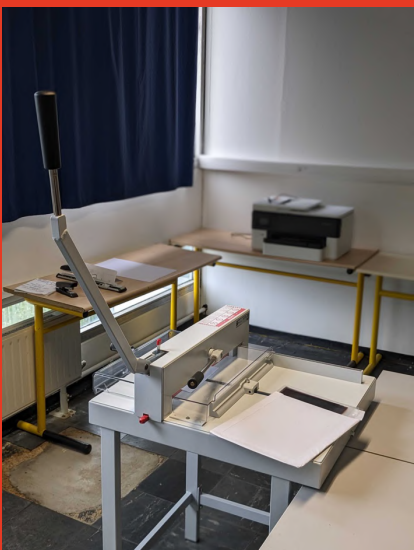
D'autres événements et temps forts viendront compléter cette liste au cours des 18 mois. Le calendrier 2025 sera annoncé aux résident·es courant 2024.



ESPACES EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS



ATELIERS, BUREAUX ET ESPACES DE PRODUCTION



ESPACES COMMUNS DE TRAVAIL ET DE RÉUNION



QUI PEUT CANDIDATER ?

Profil des candidat·es

Pour les artistes : le présent appel à candidatures s'adresse aux artistes en début de parcours*, établi·es en région parisienne, et évoluant dans tous les champs de la création (arts plastiques, photographie, vidéo, cinéma, musique, performance, danse, théâtre, design, artisanat, mode, écriture, etc.).

Pour les porteur·euses de projet : le présent appel à candidatures s'adresse aux porteur·euses de projets en début de parcours*, établi·es en région parisienne, et évoluant dans tous les champs de la culture (commissariat d'exposition, médiation, critique, journalisme, recherche, production, entrepreneuriat, édition, événementiel, etc.).

Les candidatures peuvent être déposées individuellement ou à plusieurs, en tant qu'indépendant·e ou que structure/collectif (association, entreprise, etc.). Si vous postulez individuellement à un atelier mais que vous souhaitez partager l'espace avec une personne nous vous invitons à le spécifier dans le champ dédié du formulaire.

Aucune condition complémentaire, notamment de ressource, de nationalité, d'âge ou de diplôme, n'est requise pour candidater.

**Est considérée en "début de parcours" toute personne se considérant au début de son activité professionnelle (diplômée, autodidacte ou en reconversion), nécessitant le besoin d'un accompagnement personnalisé pour développer sa pratique ou pour sa structuration professionnelle.*

En cas de candidature retenue

Les candidat·es retenu·es seront contacté·es par email début juin 2024 pour une rencontre avec l'équipe d'Artagon Pantin et une visite du lieu, afin de confirmer l'adéquation de leurs attentes avec le programme proposé. En cas d'issue positive à cette rencontre, ils et elles bénéficieront d'une place d'atelier ou de bureau, de l'accès à l'ensemble des équipements ainsi qu'à tous les outils proposés par Artagon Pantin (voir page 3) pour une durée de 18 mois à compter de septembre 2024.

Ils·elles devront enfin devenir membres de l'association Artagon, et s'acquitter de la cotisation mensuelle (voir barème dans la partie "Modalités pour les résident·es").

En cas de candidature non retenue

Les candidat·es non retenu·es seront contacté·es par email début juin 2024 afin d'être notifié·es de cette décision, et seront tenu·es informé·es des dispositifs et des programmes publics d'Artagon Pantin auxquels ils et elles pourront participer.



COMMENT CANDIDATER ?

Dossier de candidature

Le ou la candidate doit remplir ce formulaire en ligne, avant le dimanche 7 avril 2024 à 23h59 au plus tard :

[CLIQUER POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)

En plus du formulaire en ligne, il est impératif de transmettre :

- ★ **Un CV** à jour au format PDF (CV artistique pour les artistes, CV professionnel pour les porteur-euses de projets).
- ★ **Un portfolio ou dossier de présentation de ses activités** à jour au format PDF
En cas de pratique vidéo, vivante, performative ou sonore, des liens de visionnage ou d'écoute sont indispensables.

Ces documents sont à envoyer en pièces jointes par email à candidatures@artagon.org

Les liens type WeTransfer, Dropbox ou Google Drive ne sont pas acceptés.

L'objet du mail doit indiquer le prénom et le nom de la candidate ou du candidat et le nom de l'appel, selon le format suivant : **Prénom Nom (et nom du collectif ou de la structure le cas échéant) – Artagon Pantin**

La taille totale des pièces jointes ne doit pas excéder 15 Mo.

Les demandes d'informations complémentaires sont également à adresser par email à candidatures@artagon.org avant le jeudi 4 avril à 18h.

Les dossiers de candidature incomplets ou ne respectant pas ces consignes ne seront pas étudiés.

Éléments attendus dans le formulaire et critères de sélection

Dans le formulaire, il vous sera demandé de motiver votre candidature sur les critères suivants :

1. Une présentation de votre démarche artistique générale ou, selon le cas, de votre pratique professionnelle.
2. Une présentation de votre parcours personnel et professionnel, avec un focus sur les deux dernières années, vos envies de développement et projets pour l'année à venir et la suite.
3. L'adéquation entre le programme proposé par Artagon Pantin et vos attentes et besoins en termes d'accompagnement et de professionnalisation.
4. Vos besoins et attentes en termes d'espaces de travail et de production, selon que vous candidatez à une place d'atelier ou de bureau.
5. Vos envies potentielles de rencontre et projets avec divers publics locaux, que vous pouvez, si cela est pertinent, illustrer par une idée de projet artistique partagé que vous pourriez proposer au cours de la période.



COMITÉ DE SÉLECTION

La sélection des résident·es sera effectuée par un comité de professionnel·les de l'art et de la culture, composé de :

- ★ Mélanie Alves de Sousa, responsable de la programmation des Soirées Nomades à la Fondation Cartier pour l'art contemporain
- ★ Eva Barois de Caevel, curatrice, critique d'art et éditrice
- ★ Léa Colin, chargée de mission création à Cinémas 93
- ★ Francesca Corona, directrice artistique du Festival d'Automne à Paris
- ★ Magali Lesauvage, journaliste et critique d'art
- ★ Anne Luthaud, déléguée générale du GREC (Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques)
- ★ Jessy Mansuy, directrice générale de la galerie Mennour et vice-présidente d'Artagon
- ★ Randa Maroufi, artiste
- ★ Pierre-Alexandre Mateos & Charles Teyssou, curateurs indépendants
- ★ Jérémy Mazon, chargé de la danse et des relations avec le public au Théâtre de Vanves
- ★ Valentin Noujaïm, artiste et cinéaste
- ★ Élise Poitevin & Anne Vimeux, fondatrice et directrices de SISSI club
- ★ Stéphanie Pécourt, directrice du Centre Wallonie-Bruxelles
- ★ Philippe Quesne, metteur en scène et directeur de La Ménagerie de Verre
- ★ Antonia Scintilla, directrice de la Fondation Pernod Ricard
- ★ Guillaume Sultana, fondateur et directeur de la galerie Sultana
- ★ Jean-Baptiste Viaud, expert en diffusion cinématographique
- ★ Juliette Wagman, directrice adjointe du T2G Théâtre de Gennevilliers
- ★ Jeanne Turpault, responsable d'Artagon Pantin
- ★ Anna Labouze & Keimis Henni, fondateurs et directeurs d'Artagon

Liste non définitive.



À PROPOS D'ARTAGON

Artagon est une association d'intérêt général dédiée au soutien, à la promotion et à l'accompagnement de la création et des cultures émergentes, en prise avec les enjeux sociétaux actuels.

Elle propose toute l'année une pluralité de programmes – création et gestion de lieux ressource, formations, bourses, événements – destinés aux étudiant·es en art, aux artistes et aux professionnel·les de la culture en début de parcours.

Artagon est aujourd'hui à la tête de trois lieux ressource dédiés à l'accompagnement de la création émergente en France, avec un fort ancrage local : Artagon Marseille, Artagon Pantin en région parisienne et la Maison Artagon dans le Loiret.

Avec plus de 8 000 m² d'espaces de travail, de formation et de production, qui rassemblent plus d'une centaine de résidents en simultané, Artagon pilote ainsi la première pépinière culturelle pluridisciplinaire et multirégionale en France.

Fondée en 2014 par le duo de directeurs artistiques et de commissaires d'exposition Anna Labouze & Keimis Henni, ses actions sont portées par une équipe d'une dizaine de personnes.

www.artagon.org

Facebook – Instagram – LinkedIn : @artagonofficiel



PARTENAIRES D'ARTAGON PANTIN



En collaboration avec :

ville de
Pantin

Avec le soutien de :



Et l'accompagnement de :

